

dayana Millière, dont il a obtenu l'écllosion, il y a quelques années déjà, d'une chrysalide qu'il avait recueillie au pied d'un Orme, près d'un ruisseau, sur la lisière de la forêt de Montmorency, à la Chicaille, entre Bessaucourt et Bethmont. Cette variété, qui n'avait pas encore été signalée en France, n'est pas absolument noire, elle est saupoudrée d'atomes blanchâtres.

— M. l'abbé J. de Joannis ajoute à la communication de M. Dumont les renseignements suivants :

La var. *Doubledayana* Mill., découverte en Angleterre, a été prise aussi en Hollande, à Oudenbosch, non loin de Bréda. En Belgique on l'a trouvée dans plusieurs localités. Sa capture est signalée notamment à Stockel, en 1892 (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, p. 256). M. Séverin, du Musée royal de Belgique, m'a de plus informé qu'on l'a trouvée sur plusieurs points autour de Bruxelles ainsi qu'à Olsene près de Deynze. D'après M. Séverin cette variété remplace même le type qui n'était pas commun aux environs de Bruxelles; or on prend maintenant plus souvent les variétés extrêmes ou intermédiaires que le type à tonalité claire. On peut se demander si cette variation ne proviendrait pas d'un changement de régime de la part de la chenille, ce serait à examiner. L'apparition de cette variété en Belgique est d'ailleurs récente, le Catalogue de Donckier de Donceel, en 1882, ne la mentionnait pas encore.

Communications.

Description d'un nouveau genre et d'une nouvelle espèce de Sciaride [DIPT.]

Par l'abbé J.-J. KIEFFER.

Pseudosciara n. g. — Diffère de toutes les Sciarides connues, par les palpes qui ne sont composés que de deux articles très courts. Ailes à surface couverte de soies courtes et dressées. Cubitus non relié au bord antérieur par une nervure brachiale. Antennes de seize articles poilus. Face et thorax de forme ordinaire. Crochets des tarsi simples, poilus dans leur moitié inférieure; pulviller unique et petit.

L'espèce typique est :

P. pictiventris n. sp. — ♀ *Imago* d'un jaune vitellin; antennes, vertex et occiput, mésonotum, scutellum et postscutellum, poitrine en

majeure partie, hanches et pattes ainsi que de nombreuses taches de l'abdomen et les lamelles d'un brun plus ou moins sombre. Bouche et pronotum non prolongés. Article terminal des palpes à peine plus long que gros: premier article une fois et demie aussi long que gros. Les antennes mesurent environ 2 mill.; leurs articles sont terminés par un minime col ayant à peine le septième de leur longueur; premier article du funicule rétréci dans son tiers inférieur et environ une fois et demie aussi long que gros, les suivants à peine plus longs que gros, puis s'allongeant insensiblement, de sorte que le douzième article du funicule est deux fois aussi long que gros et le quatorzième ou dernier deux fois et demie; l'avant-dernier ou treizième est un peu plus court que le douzième.

Ailes noirâtres, longues de 3 mill. Bord antérieur non rétréci dans sa moitié basale; son extrémité est deux fois plus près du rameau supérieur de la quatrième nervure que de la troisième nervure. La première nervure est faiblement marquée et émet, un peu avant sa jonction avec le bord alaire, un rameau qui s'arrête près de la nervure transversale et ne touche pas le bord. La seconde nervure atteint le bord un peu avant le point de bifurcation de la quatrième. Les deux segments déterminés d'une part par la nervure transversale et le point d'insertion de la quatrième, d'autre part par l'origine de la quatrième et celle de la cinquième, sont à peu près égaux. Les deux rameaux de la quatrième faiblement arqués dans leur tiers apical. La cinquième se divise à partir de sa base en deux rameaux atteignant le bord: la tige de cette bifurcation est tellement petite qu'elle est à peine perceptible. Sixième nervure peu marquée et n'atteignant pas le bord.

Premier article des tarsi égalant en longueur les trois suivants réunis; les quatre suivants sont 3, $2\frac{1}{2}$, 2, $2\frac{1}{2}$ aussi longs que gros; spines peu fortes.

Abdomen trois fois aussi long que la tête et le thorax réunis, s'amincissant insensiblement vers son extrémité, qui est effilée. Premier segment deux fois aussi large que long, les suivants deux fois aussi longs que larges. Le dessous des segments offre une grande tache rectangulaire longitudinale, découpée en arc à son bord antérieur. Sur le dessus, le premier segment offre une bande transversale: le tiers postérieur est faiblement brunâtre chez les quatre ou cinq segments suivants et d'un brun noir chez les deux ou trois derniers: tous ont en outre, de chaque côté, une bande longitudinale d'un brun noir, rejoignant supérieurement une raie transversale de même couleur, interrompue au milieu et située au bord antérieur: sur le second segment ces bandes latérales sont remplacées par une tache hémisphérique et

les deux ou trois derniers segments sont dépourvus de la raie transversale. — Long. 6 mill.

♂ inconnu.

Nymphe nue; point de spinules dorsales; base des antennes inerme; verrues cingentes petites et en pointe. Papilles du vertex avec une soie deux fois aussi longue qu'elles; papilles de l'abdomen avec une soie peu longue. Stigmates du thorax et de l'abdomen non apparents au dehors. Dernier segment abdominal pourvu de chaque côté d'un appendice conique et verruqueux.

Larve d'un jaune vitellin, à tête d'un brun marron, conformée comme celles de *Sciara* (cf. *Essai sur le groupe Campylomyza*, Narbonne).

Œuf vitellin, ellipsoïdal, deux fois aussi long que gros.

Mœurs et patrie. Les larves habitent le bois de Hêtre entrant en décomposition et se transforment au même endroit. J'en ai obtenu une dizaine de femelles. — Environs de Bitche.

Description d'un nouveau Coléoptère cavernicole des Alpes françaises

Par J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE.

Cytodromus Bucheti n. sp. — Corps ovale-oblong, d'un roux plus ou moins pâle, couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Antennes longues et grêles, leurs articles peu inégaux: articles 7, 9, 10 et 11 épaissis à l'extrémité, les deux derniers d'égale longueur. Corcelet sub carré; angles postérieurs presque droits, base sensiblement rectiligne. Carène mésosternale simple, non relevée en avant. Écusson assez grand. Élytres non soudés, ovalaires, débordant fortement l'abdomen; leur surface densément pointillée, sans trace de strigosités; strie suturale profonde en avant et au milieu, complètement effacée à l'extrémité. Pattes longues et grêles: tibias intermédiaires droits ♂ ♀, distinctement spinuleux: tibias postérieurs à peine spinuleux. — Long. 3.2 mill.

♂ Tarses antérieurs de 5 articles, assez fortement dilatés, le premier article étant presque aussi large que le tibia à son extrémité. Antennes un peu plus longues.

♀ Tarses antérieurs de 4 articles, non dilatés. Antennes un peu moins longues.

Découvert par mon collègue et ami M. Buchet et repris par moi, tout récemment, dans une grotte voisine de Saint-Césaire (Alpes-Maritimes);